

Des mots pour penser

Publié le 6 octobre 2023
Abbé Philippe Bourrat
4 minutes

Selon le ministère de l'Education nationale, en 2021, 44% des élèves de fin de troisième ne maîtrisaient pas les compétences attendues en langue française.

La baisse du niveau des élèves en français semble une dérive structurelle dans notre pays. L'Education nationale est obligée de le reconnaître. A l'ignorance de l'orthographe chez un nombre croissant d'élèves s'ajoute une incompréhension de ce qu'ils lisent et un appauvrissement du vocabulaire qui restreint leur propre expression écrite et orale. Et comme toute pensée s'élabore et se complexifie en fonction du langage dont on dispose, il est clair que les capacités d'abstraction, d'analyse et de jugement critique se trouvent compromises lorsqu'un adolescent se débat avec un nombre de mots digne d'un enfant de cinq ans. La prétention de l'Etat à former les enfants à l'esprit critique, à la simple compréhension de l'information, se trouve dès lors vouée à l'échec puisqu'un jeune sur deux n'est pas en possession des moyens de penser.

Une journaliste du magazine *L'Etudiant* analysait récemment le phénomène en s'interrogeant sur les causes possibles de cet échec chronique de la mission publique de l'école en France : selon le ministère de l'Education nationale, en 2021, 44% des élèves de fin de 3 ne maîtrisaient pas les compétences attendues en langue française, soit 2% de plus qu'en 2015. A qui la faute ? Plusieurs pistes sont envisagées.

Du côté des familles, on peut déplorer l'invasion des écrans dont les ravages se découvrent de jour en jour. On constate « *l'isolement croissant des adolescents devant les écrans, sans compensation par une incitation à la lecture et aux sorties culturelles.* » *A la clé, un niveau de culture générale, mais aussi des capacités d'attention et de concentration réduits comme peau de chagrin* », déplore Claire Grafion. »

Quant à l'institution enseignante, l'article pointe la réduction du nombre d'heures d'enseignement du français : « *En 2022, les élèves ont perdu, primaire et collège additionnés, 522 heures de français par rapport aux horaires de 1968, soit deux années de formation. Un manque encore accentué par la suppression des travaux en classes dédoublées, qui permettaient un accompagnement plus qualitatif et individualisé* », expose Fanny Capel. »

Les professeurs absents non remplacés, la faiblesse criante d'une partie du corps enseignant, recruté malgré une absence de compétences professionnelles, du fait de la pénurie du nombre de candidats à la profession, compromettent gravement l'efficacité du système. A cela s'ajoutent l'appauvrissement des programmes au profit de missions politiques et citoyennes qui encombrant les semaines de classe, mais aussi la baisse des exigences dans les disciplines enseignées, concédées pour ne pas décourager la majorité des élèves en difficulté.

Autant de facteurs qui, pris cumulativement, condamnent durablement l'enseignement public qui, malgré les effets d'annonce cycliques des ministres successifs et une réelle bonne volonté d'une bonne partie des enseignants, n'est pas disposé à changer de méthodes.

Les écoles privées, et surtout hors contrat, restent les seules à proposer un enseignement validé par l'expérience de l'efficacité et de la réussite. Les écoles de la Tradition offrent, en outre, un objectif plus noble encore : celui de guider les élèves vers leur fin ultime d'enfants de Dieu, dans le prolongement et le perfectionnement de l'éducation qui relève d'abord des parents.

L'essor des écoles hors contrat qui découle en partie de l'échec massif et structurel de l'Education nationale révèle par ailleurs une prise de conscience plus forte de la part des parents des enjeux éducatifs et, à terme, professionnels, d'une école publique qui ne parvient plus à assurer sa mission. En

stigmatisant les écoles hors contrat, l'Etat ne se grandit pas. Il ferait mieux de s'inspirer de leurs méthodes. Mais il faudrait pour cela renoncer à une idéologie qui règne en maître dans le monde des pédagogistes et au niveau des instances qui décident quel doit être le type d'homme et de citoyen que l'on veut former.

Source : [Editorial - Lettre de l'ADEC n° 42](#)

Notes de bas de page

1. <https://eduscol.education.fr/Z1538/former-l-esprit-critique-des-eleves>[↔]
2. Catherine Piraud-Rouet, *L'Etudiant, Comment la baisse du niveau en français des collégiens et lycéens est devenue structurelle*, Publié le 17.04.2023 <https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/comment-la-baisse-du-niveau-en-francais-des-collegiens-et-lyceens-est-devenue-structurelle.html>[↔]